

# Les motivations du jihad

*par Théo Blanc*

---

**Pourquoi 5000 Européens ont-ils rejoint le jihad en Syrie ? Les volontaires partis entre 2011 et 2014 manifestaient une forme de solidarité religieuse et une aspiration révolutionnaire, qui furent par la suite instrumentalisées par Daech.**

---

À propos de : Montassir Sakhi. *La révolution et le djihad. Syrie, France, Belgique*, préface d'Olivier Roy, Paris, La Découverte, 2023, 328 p., 24 €.

Dans *La révolution et le djihad*, Montassir Sakhi s'attache à expliquer le départ d'Européens francophones (de France et de Belgique) vers le jihad en Syrie. La thèse centrale oppose deux types de logique jihadiste. La première est « utopique et révolutionnaire », ancrée essentiellement dans la solidarité avec la révolte du peuple syrien contre le régime autoritaire de Bachar al-Assad. La seconde est « totalitaire et terroriste » et correspond à l'avènement de Daech (p. 27-28). L'auteur souhaite alerter sur le fait que la prédominance de la seconde logique dans les discours politiques, académiques et médiatiques a occulté la première, laquelle constitue pourtant le moteur central des départs entre 2011 et 2014.

La distinction entre les deux logiques est avant tout d'ordre chronologique : la majorité des départs a lieu bien avant l'affirmation territoriale de Daech (juin 2014) et les attentats sur le sol européen (essentiellement 2015-2017). De fait, les volontaires ne rejoignent pas un jihad global dirigé par des organisations du type d'Al-Qaïda, mais s'inscrivent dans le seul contexte de la révolution syrienne dont l'objectif central est la chute du régime de Bachar al-Assad. Le jihad change toutefois radicalement de sens

avec l'imposition de Daech, lequel fait usage de la violence comme « purification et non [comme] résistance » (préface d'Olivier Roy, p. 13).

Du point de vue occidental, l'intervention de la coalition internationale contre Daech en Syrie-Irak (été 2014) a fait basculer complètement les combattants de la première heure dans le 'mauvais camp' : celui du jihad global terroriste de Daech. Dès lors, les volontaires partis entre 2011 et 2014 voient leur engagement changer de sens rétroactivement et se trouvent assimilés à des terroristes et judiciairisés – ainsi que leur famille – comme tels à leur retour (la grande majorité revient avant l'été 2014). La question centrale de la solidarité est balayée par la grille de la radicalisation terroriste dominant le traitement politique, médiatique, académique et judiciaire du jihad en Occident dans un contexte traumatique post-attentats. La différence est frappante entre les procès des 'revenants' et le temps où le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius déclarait que le groupe jihadiste Jabhat al-Nosra menait une action « efficace et utile au service des Syriens » (décembre 2012, cité p. 40). L'auteur note ainsi que « Les personnes revenues de Syrie et leur famille expriment le choc de l'incrimination de leurs départs en se référant systématiquement à cette période où les gouvernements européens exprimaient leur soutien aux révolutionnaires. » (p. 40).

En proposant d'expliquer les départs vers le jihad syrien non comme le résultat d'une radicalisation religieuse en lien avec un jihad global, mais en tant que phénomène de « solidarité transnationale avec les valeurs animant les Syriens dans le refus du régime » (p. 38), M. Sakhi s'inscrit en faux contre les travaux de chercheurs comme Gilles Kepel (critiqué directement p. 180 et p. 205) et Hugo Micheron, qui soutiennent la thèse d'une radicalisation idéologique à visée globale.<sup>1</sup>

## Donner la parole aux acteurs

À la perspective choisie par les travaux sur la « radicalisation », qui s'appuient sur le profilage des acteurs, l'auteur préfère recourir à une étude anthropologique centrée sur le « point de vue des acteurs concernés et de leur propre réflexivité sur leur parcours » (p. 25).

---

<sup>1</sup> Gilles Kepel & Antoine Jardin, *Terreur dans l'Hexagone. Genèse du jihad français*, Paris, Gallimard, 2015 ; Hugo Micheron, *Le jihadisme français. Quartiers, Syrie, prisons*, préface de Gilles Kepel, Paris, Gallimard, 2020 ; Hugo Micheron, *Jihadisme européen. Quels enjeux pour l'avenir ?*, Paris, Gallimard, « Tracts », 2022.

Cette approche que l'on pourrait qualifier de constructiviste s'appuie sur une riche enquête de terrain et de nombreux entretiens : 5 en 2017-18 avec des Marocains et Tunisiens revenus du jihad ; 12 en 2021-22 avec des Européens revenus de Syrie après leur sortie de prison; 20 en 2016-2017 avec des révolutionnaires syriens à la frontière turco-syrienne ; 10 entretiens avec des parents de 'revenants' ; et plusieurs entretiens en Irak en 2017 avec des réfugiés ayant vécu sous l'autorité de Daech à Mossoul.

L'ouvrage propose aux lecteurs de longs témoignages aussi précieux par leur rareté qu'éclairants du fait du recul réflexif dont les enquêtés bénéficient en s'exprimant plusieurs années après leur engagement. On trouvera une démarche similaire – mais qui reste néanmoins rare – dans l'épais livre de Farhad Khosrokhavar sur la radicalisation en prison.

On regrettera néanmoins l'antagonisme artificiel construit par l'auteur entre son approche et celle des études sur la radicalisation, lesquelles prennent également en compte parfois le point de vue des acteurs. Comme dans l'ouvrage récent (2023) d'Elyamine Settoul, *Penser la radicalisation djihadiste*, dont l'auteur préfère lui aussi les notions d'engagement et de parcours biographique à celles de radicalisation et de profil.<sup>2</sup>

## **L'offre (la révolution) et la demande (les volontaires du jihad)**

De prime abord, l'auteur semble nous proposer deux livres en un. La première partie, la plus longue, porte sur la révolution syrienne et analyse, tour à tour, le déclenchement des soulèvements pacifiques, le tournant de la répression par le régime et le basculement dans la lutte armée, l'administration des zones libérées par les révolutionnaires, les usages de la religion dans la révolution, et l'opposition entre le jihad révolutionnaire et le jihad global et étatique de Daech. La seconde partie du livre porte sur les motivations des départs, les conditions du retour et les attentats en Europe.

En réalité, cette structure narrative est consubstantielle à la thèse de l'auteur, qui combine analyse de l'offre et analyse de la demande. La révolution représente

---

<sup>2</sup> Elyamine Settoul, *Penser la radicalisation djihadiste. Acteurs, théories, mutations*, Paris, Puf, 2023.

l'offre, avec ses conditions d'accueil des volontaires européens (première partie du livre), tandis que les motivations de ces derniers représentent la demande (seconde partie du livre). L'auteur propose d'interpréter l'union de ces deux composantes à travers le prisme de « l'émancipation » des « cadrages politiques » classiques (État, nation, frontières). Le phénomène des volontaires au jihad correspond à la rencontre entre des jeunes contestant les « failles de la représentation démocratique » et les conditions de l'accueil de l'immigration postcoloniale en Europe (p. 118-9) avec la révolution syrienne comprise non seulement comme révolte contre l'autoritarisme, mais également comme moment d'expérimentations d'utopies politiques non-étatiques (p. 132). L'auteur situe ainsi les motivations des départs en Syrie dans un « arc » entre « deux pôles » : « partir au nom d'une utopie ayant une chance d'être partagée dans l'espace révolutionnaire qu'offre la Syrie ; ou bien s'engager pour répondre à l'urgence politique et militaire imposée par la brutalisation de la société révoltée. » (p. 217).

Ces deux pôles trouvent leur réconciliation dans l'islam, à la fois référentiel central de l'engagement des volontaires et occupant « le rôle de centralisateur des revendications de la révolution » (p. 163). La religion, et sous sa forme armée, le jihad, représente une forme de « morale révolutionnaire » légitimant la résistance, assurant l'unité de la société dissidente contre l'État, et préparant les combattants à « accepter » la mort (p. 163, 161). Cette fonction utopique du jihad n'est pas théorisée, mais constitue une « pensée pratique » (p. 164), contrairement au jihad idéologique, organisationnel et territorialisé que Daech parvient à substituer au jihad révolutionnaire à partir de 2014. Les révolutionnaires et les volontaires étaient bien animés au départ par un esprit religieux, que l'auteur qualifie de « projection utopique qui s'abstrait du gouvernement territorialisé pour tenter de se réaliser comme une incarnation *hic et nunc* de la justice divine » (p. 193).

Dès lors, il s'avère difficile de faire une distinction claire entre jihad humanitaire et jihad utopique, les deux dimensions étant présentes, voire consubstantielles, dans les motivations des volontaires. On pourrait reprocher à l'auteur d'avoir mis en avant la première dimension dans l'introduction, donnant parfois l'impression d'un engagement séculier, avant de la requalifier plus tard dans le livre comme engagement religieux utopique. On s'accordera toutefois sur la clarté de la démonstration du désaccord profond des volontaires avec les meurtres de civils et avec les conflits fratricides entre groupes révolutionnaires, dont la sociologie leur échappe ou ne les intéresse pas (voir p. 210), mais qui préfigurent l'ère Daech.

## Les 'revenants' du jihad et la prison

Les 'revenants' ont mauvaise presse. M. Sakhi propose pourtant une autre image des individus emprisonnés pour jihadisme et/ou terrorisme que celle donnée par David Thomson<sup>3</sup> et Hugo Micheron, l'un et l'autre pessimistes sur le potentiel récidiviste des détenus après leur libération. Pour H. Micheron, la prison constitue en effet le « principal espace de recomposition idéologique » du jihadisme. Dans son dernier livre, il estime que l'Europe se trouve en situation de « marée basse », sorte de moment de repli stratégique du jihadisme, tandis que se prépare en prison la prochaine « marée haute », qui inaugurerait le retour d'attaques terroristes d'ampleur.<sup>4</sup> En réalité, alors que 486 détenus 'islamistes' ont été libérés depuis 2018, le taux de récidive est très faible selon le directeur de la DGSJ Nicolas Lerner.

Au-delà d'un aperçu peu flatteur sur les conditions d'enquête de H. Micheron et de D. Thomson en prison via la parole des 'revenants' interrogés (voir p. 244-6), qui font par ailleurs écho à des recensions critiques, l'auteur démontre que les acteurs font en très grande majorité leur « autocritique, fondée sur l'expérience et l'action » (p. 247), notamment articulée autour du tournant de 2014. Cette autocritique ne s'accompagne toutefois généralement pas d'une baisse de la religiosité ou d'une remise en cause des références textuelles et idéologiques (p. 237). C'est là que se situe la critique centrale qu'adresse l'auteur aux politiques de déradicalisation, qui selon lui « relève[nt] d'un non-sens », car « elle[s] ignore[nt] que c'est justement à cause de leur engagement religieux que les 'revenants' [...] ont déjà admis l'échec de leur quête et l'écart entre l'objectif initialement imaginé et leur expérience vécue. » (p. 273).

Ce constat d'échec, jugeant notamment « irresponsable de mener une guerre contre les armées internationales » après leur intervention à partir de l'été 2014 (p. 273), est un critère bien plus robuste de la « déradicalisation » que celui de la religiosité.<sup>5</sup> Comme l'a montré Olivier Roy, le fait que la déradicalisation vise la désidéologisation

---

<sup>3</sup> David Thomson, *Les Revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France*, Seuil, Paris, 2016.

<sup>4</sup> Hugo Micheron, *La colère et l'oubli. Les démocraties face au jihadisme européen*, Paris, Gallimard, 2023.

<sup>5</sup> Ce point fait écho à la controverse autour de l'ouvrage d'Olivier Galland et Anne Muxel, *La tentation radicale*, qui selon Olivier Roy établit un lien de continuité erroné entre intensité de la religiosité et violence, donnant lieu à une réponse des auteurs et une contre-réponse, ainsi qu'à plusieurs recensions critiques, notamment de Patrick Simon et de Jean Baubérot.

ou la 'dé-religiosisation' est une impasse.<sup>6</sup> On citera à ce titre une étude de femmes jihadistes incarcérées proposant d'évaluer leur « déradicalisation » à l'aune de « l'intensité de leur engagement religieux » ; l'étude concluant naturellement à l'absence de déradicalisation.<sup>7</sup> Cette approche s'inscrit dans une conception de la radicalisation comme continuum entre salafisme et jihadisme, pourtant très contestable dans les faits (voir également la préface d'O. Roy).

## Les attentats en Europe

En dernière partie de l'ouvrage, l'auteur propose de distinguer trois types de terrorisme : les attentats antisémites (Mohamed Merah, Mehdi Nemmouche), les attentats commis par des migrants primo-arrivants aliénés par l'expérience de la frontière, et les attentats commis en réponse à la guerre de la coalition internationale (p. 32 et chapitre 10).

Les 'revenants' impliqués dans les attentats représentent une infime minorité de l'ensemble des volontaires du jihad ; il n'y a pas de surdétermination de l'engagement en faveur du jihad dans le phénomène terroriste. Cependant, l'auteur considère que les attentats du troisième type sont une réponse directe à l'intervention de la coalition internationale (voir tableau p. 279) et, de manière générale, à « la domination coloniale au Moyen-Orient » (p. 273). Cette analyse, qui fait écho à celle de François Burgat dans la mesure où elle appelle à interroger « la responsabilité » des pays occidentaux dans le cycle de la violence (p. 277), converge avec deux études scientifiques quantitatives qui établissent un lien de causalité entre l'interventionnisme occidental contre Daech et l'occurrence d'attaques terroristes en Europe (2015-17) tout en confirmant le constat d'une dissociation entre engagement jihadiste (2011-2014) et terrorisme (2015-2017) proposé par M. Sakhi.<sup>8</sup> L'interprétation

---

<sup>6</sup> Olivier Roy, « Mais pourquoi veut-on déradicaliser ? », in Juliette Galonnier, Stéphane Lacroix, et Nadia Marzouki (dir.), *Politiques de lutte contre la Radicalisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022, p. 173-182.

<sup>7</sup> François Castel de Bergerac « Rupture jihadiste. Les jeunes femmes de la prison de Fleury-Mérogis », in Bernard Rougier, *Les territoires conquis de l'islamisme* Paris, Puf, 2020, p. 285-332.

<sup>8</sup> Mathias Delori, Clara Egger, Raul Magni-Berton, et Simon Varaine, « Les interventions militaires sont-elles une cause du « terrorisme » ? De l'utilité des analyses quantitatives pour les études critiques de la sécurité », *Cultures & Conflits*, vol. 123-4, 2021, p. 37-65 ; Clara Egger, Raul Magni-Berton et Simon Varaine, « Jihadism without borders: The rise of foreign fighters, affiliated terrorists and lone wolves outside civil wars », 2020 ; Clara Egger, Raul Magni-Berton et Simon Varaine, « Politiques antiterroristes : quel rôle pour la recherche ? », *The Conversation*, 3 Janvier 2021.

de ces études en termes de responsabilité occidentale doit toutefois être nuancée par la présence de convertis et d'individus sans origine migratoire et/ou sans expérience du jihad parmi les terroristes.

On notera également que le rapport à la mort des volontaires au jihad est fondamentalement différent de celui des terroristes européens décrit par Olivier Roy dans *Le djihad et la mort*<sup>9</sup>: tandis que pour les premiers la mort correspond à un risque assumé et un don de soi au service du jihad contre le tyran syrien, pour les seconds la mort est une valeur en soi (voir préface p. 14-15) – ce que O. Roy désigne par nihilisme –, Daech allant jusqu'à proposer aux nouvelles recrues de cocher « kamikaze » sur ses formulaires administratifs (p. 270).

Enfin, l'argument de la violence aliénante de la frontière, pas applicable aux nationaux qui constituent la majorité des terroristes pour la période 2015-17, semble particulièrement pertinent dans la période plus récente (2017-2023) marquée par plusieurs attentats perpétrés par des primo-arrivants, souvent sans papiers. On peut notamment citer l'attaque devant les anciens locaux de Charlie Hebdo le 29 septembre 2020 (Zaheer Hassan Mahmoud), l'attentat de la basilique Notre-Dame de l'Assomption à Nice le 29 octobre (Brahim Issaoui), et l'attaque à l'arme à feu à Bruxelles le 16 octobre 2023 (Abdesalem Lassoued).

Cependant, plusieurs assaillants échappent à la typologie de l'auteur. Abdoullakh Anzorov et Mohammed Mogouchkov, par exemple, qui ont assassiné, respectivement, les enseignants Samuel Paty (16 octobre 2020) et Dominique Bernard (13 octobre 2023), ne semblent avoir agi ni par antisémitisme ni par riposte aux interventions occidentales au Moyen-Orient, mais par vengeance contre un 'affront' fait au prophète de l'islam. Anzorov bénéficiait du statut de réfugié, tandis que Mogouchkov était de nationalité française avec une origine migratoire caucasienne plutôt que maghrébine ; sans expérience traumatique de la frontière, donc. On peut également citer les profils de nationaux sans expérience du jihad et marqués plutôt par des condamnations pour des crimes de droit commun, tels quel Zyed Ben Belgacem (attaque de l'aéroport d'Orly le 18 Mars 2017) et/ou par des antécédents psychiatriques (Mickaël Harpon, attaque de la préfecture de police de Paris le 3 octobre 2019 ; Nathan Chiasson, attaque à Ivry le 3 janvier 2020 ; Armand Rajabpour-Miyandoab, attaque du 2 décembre 2023).

---

<sup>9</sup> Olivier Roy, *Le djihad et la mort*, Paris, Seuil, 2016.

En ce sens, le profil des terroristes de la dernière heure semble indiquer un double processus d'individualisation de la radicalisation et du passage à l'acte, et d'autonomisation vis-à-vis de la cellule familiale, amicale, de la prison (la plupart du temps) ainsi que des organisations jihadistes. Ce terrorisme ne correspond ni à une logique de riposte stratégique (interprétation de M. Sakhi) ni à un terrorisme communautaire ou organisationnel (interprétation de H. Micheron), mais plutôt à une ubérisation du terrorisme où des 'entrepreneurs de la terreur' se posent comme vengeurs de 'l'honneur' de l'islam à travers des actions d'éclat fondées sur la délectation sanguinaire davantage que sur la révolte politique. Il semble que ce soit ce terrorisme individualisé plutôt qu'une réactivation du jihadisme organisationnel qui menace aujourd'hui l'Europe. Le cas d'Armand Rajabpour-Miyandoab, auteur d'une attaque au couteau le 2 décembre 2023, semble indiquer que les récidivistes (A. Rajabpour avait été condamné pour terrorisme en 2018), quand bien même ils prêtent allégeance à Daech, agissent seuls et sans soutien logistique.

En conclusion, l'ouvrage de M. Sakhi propose une nécessaire remise à plat des motifs de départ des volontaires du jihad – humanitaires et utopiques – dans un contexte européen obnubilé par le terrorisme. On trouvera les arguments les plus convaincants dans l'imbrication analytique de la révolution syrienne et des départs d'Européens au jihad ainsi que dans la critique du traitement politique et judiciaire des 'revenants'. On prendra avec plus de précautions l'interprétation des attaques terroristes en termes de riposte stratégique ou en termes d'expérience traumatique de la frontière, notamment eu égard au profil des assaillants de la période 2017-2023.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 18 décembre 2023.